

21e ANNEE.

NOVEMBRE, 1920

LE BULLETIN

DE LA

Chambre de Commerce



SOMMAIRE

Le développement du commerce entre la France et le Canada	147
La Banque Nationale accorde un bonus à ses actionnaires	148
Exposition de renards argentés élevés en captivité	148
Le Canadian Municipal Journal	149
Legislation commerciale	149

Les travaux de la Chambre:	
Séance du 6 octobre	149
— 13 octobre	149
— 20 octobre	151
— 27 octobre	152
— 3 novembre	153
Comment les banques prospèrent	154
L'offre et la demande	155

Services de fret et de passagers

LIGNE

ROUTE CANADIENNE

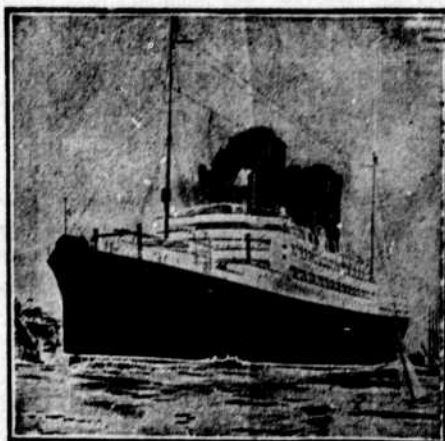
MONTREAL à LONDRES.
MONTREAL à BRISTOL
(Avonmouth Dock)
PORTLAND à LONDRES.
PORTLAND à BRISTOL
(Avonmouth Dock)

Jules Hone, Travel Agencies

9 Boul. St-Laurent. Montréal

The Robert Reford, Co.

Agents Généraux
Montréal, Toronto, Québec.
St-Jean, N.B., Portland, Me.
Halifax, N.E.



CUNARD

ROUTE DES ETATS-UNIS

NEW YORK à LIVERPOOL
NEW YORK à CHERBOURG &
SOUTHAMPTON
NEW YORK à PLYMOUTH,
CHERBOURG & LIVERPOOL
NEW YORK à PLYMOUTH.
CHERBOURG & Southampton
NEW YORK à PLYMOUTH.
HAVRE
NEW YORK à PLYMOUTH,
& HAMBOURG.
NEW YORK à
MEDITERRANEE
BOSTON à LIVERPOOL
BOSTON à LONDRES.

The Cunard SS. Co., Ltd.

Liverpool Londres Paris.

C. E. RACINE & Cie

Courtiers en douanes
Transitaires

FACILITENT
LES EXPEDITIONS
A L'ETRANGER

ASSURANCE MARITIME

Correspondants dans
les principaux ports
d'Europe et des conti-
nents américains.

"BOARD OF TRADE BUILDING"

MONTREAL

Adresse télégraphique: "Enlear"

WHITE STAR-DOMINION LINE

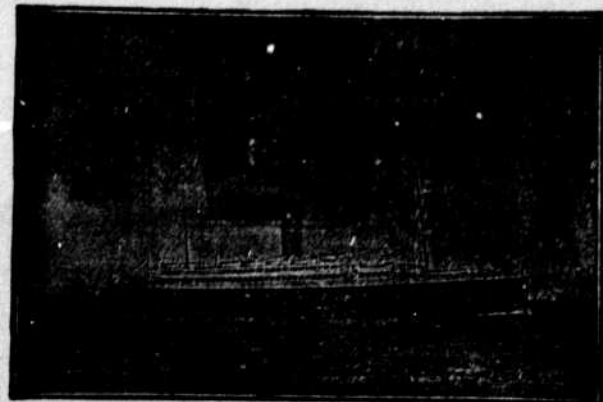
LES PLUS GRANDS NAVIRES VENANT A MONTREAL

MONTREAL—QUEBEC—LIVERPOOL (En été)
PORTLAND Me—LIVERPOOL (En hiver)

SERVICE RAPIDE D'ANGLETERRE ET DE FRANCE

Billets de connaissance circulaires de Paris, le Havre, Lyon, Charente, Bordeaux, etc., et de la Suisse.

Les navires sont munis de système à air froid, de réfrigérateurs et de chambres ventilées. Billets de connaissance distribués par tous les agents de chemins de fer. On obtient tous les renseignements en s'adressant aux agents de chemins de fer ou aux agents locaux de la compagnie.



FRET—Hernu Perron et Cie, 95 rue des Marais, Paris; H. Genstal et fils, Le Havre; R. Moiroud et Cie, Lyon; A. Goguet, Charente; Th. Mayer et Cie, Bordeaux; M. Obersteg et Cie, Bâle.

PASSAGERS—9 rue Scribe, Paris. The American Travel & Transport Agency; A. LeFont-A. Le Niece, Cherbourg.

JULES HONE TRAVEL AGENCIES, 9 boul. St-Laurent.

W. M. MACPHERSON, 53 rue Dalhousie, Québec.

J. W. WILKINSON, 1008 Edifice Banque Royale, Toronto.

WHITE STAR-DOMINION LINE, Edifice McGill, c. McGill et Notre-Dame, Montréal.

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1920-1921

PRESIDENT:

M. JOSEPH QUINTAL, 59 rue St-Pierre.

1er VICE-PRESIDENT:

M. ALFRED LAMBERT, 16 Notre-Dame Ouest.

TRESORIER:

M. PAUL-E. JOUBERT, 328, Notre-Dame Ouest.

M. Edmond Brossard, C. R., 35, rue St-Jacques.

2ème VICE-PRESIDENT:

M. JOSEPH ETHIER, 584, St-Paul Ouest.

SECRETARE:

M. LEON LORRAIN, 76, rue St-Gabriel.

AVOCATS-CONSEILS:

M. L.-E. Beaulieu, C. R., 39, rue St-Jacques.

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. Joseph Quintal, Joseph Contant, C. H. Catelli, Isaïe Préfontaine, O.-S. Perrault, Frédéric C. Larivière, Armand Chaput, A.-E. Labelle, Adéïard Fortier, Frank Pauzé, Ludger Gravel, J.-E.-C. Daoust.

Membre d'honneur de la Chambre:—Sir Lomer Gouin, K. C. M. G.

CONSEILLERS:

MM. Daoust Joseph, de "Daoust, Lalonde & Cie" 43 Victoria Sq.
Debien J.-A., épiciier, 112, Ave du Parc.
Desaulniers J.-V., Gér. "Central Warehouse" 1 boul. St-Laurent.
Fontaine Emile-F., Agence can. de publicité, 284, Lagau-chetière Ouest.
Gareau J.-O., marchand de nouveautés, 1, Mont-Royal Ouest.
Gervais J.-P., marchand de nouveautés, 269 Ste-Catherine Est.
Grothé Raoul-O., "L.-O. Grothé Ltée" 566 boul. St-Laurent.
Labrecque J.-O., marchand de charbon, 141 rue Wolfe.
Lafleur L.-L., marchand de fer, 365, Notre-Dame Ouest.
Lavallée A.-S., marchand de chaussures, 191 bid St-Laurent.
Paulhus J.-A., "D. Hatton & Cie" 18, rue Bonsecours.

Pellerin J.-H.-E., "Labrecque & Pellerin", 111, St-Timothée.
Prud'homme Alex., marchand de fer en gros, 10, de Bresoles.
Raymond Alphonse, manufacturier de conserves, 520, rue Panet.
Rolland, Emile, "Imprimerie Moderne", 39, rue Dowd.
Roy Alfred, I.-C. ing. industriel, 72, Notre-Dame Est.
Tourville Rodolphe, M. P. P., "Tourville Lumber Co." 2 Place d'Armes.
Trudeau J.-A., "Genin, Trudeau & Cie", 22 Notre-Dame Ouest.
Viau Henri, comptable expert, 137 rue McGill.
Vidricaire E.-C., "Versailles, Vidricaire & Boulais", 90 St-Jacques.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

1.—Anciens présidents:

Sir Hosmidas Laporte, C. P., de Laporte, Martie et Cie, 584 St-Paul Ouest.
MM. Joseph Contant, pharmacien, 231, rue Notre-Dame Est.
L.-E. Geoffrion, financier, 284, rue Lagauchetière Ouest.
H.-A.-A. Brault, ancien négociant, 148 Apple Ave., Côte-des-Neiges.
Damase Masson, ancien négociant, Richelieu, P. Q.
C.-H. Catelli, ancien industriel, 626, ave de l'Hôtel de Ville.
Isaïe Préfontaine, financier, 35, St-Jacques.

MM. O.-S. Perrault, sec. de l'Imperial Tobacco, 909 St-Antoine.
Frédéric C. Larivière, marchand quincaillier, 911 boul. St-Laurent.
Armand Chaput, de L. Chaput, Fils & Cie, 2 de Bresoles.
le général A.-E. Labelle, St. Lawrence Flour Mills, 1110, rue Notre-Dame Ouest.
Adéïard Fortier, de la Montreal Dairy Co., 290 ave Papineau.
Frank Pauzé, L.-G. Beaubien et Cie, 50, Notre-Dame Ouest.
Ludger Gravel, négociant, 26, place Jacques-Cartier.
J.-E.-C. Daoust, architecte, 189, rue St-Jacques.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers:

MM. Ubald Garand, 48, rue Notre-Dame Ouest.
S.-D. Joubert, 328, rue Notre-Dame Ouest.
J.-A.-E. Gauvin, 850, rue Ste-Catherine Est.
Joseph Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest.

MM. J.-B.-A. Lanctôt, 212, boul. St-Laurent.
Geo. Gonthier, 103, rue St-Frs-Xavier.
Jos. Filiatrault, 429, boul. St-Laurent.
Rod. Bédard, 72, rue Notre-Dame Est.
J.-N. Cabana, 90, Notre-Dame Est.

Vérificateurs:

J.-B.-A. Gougeon, et Henri Beauregard.

COMMISSION DE LA CHAMBRE POUR 1920-1921

Le président et le secrétaire font partie ex-officio de toutes les commissions.

Affaires municipales:—M. Joseph Ethier, président; MM. Jos. Atney, J.-N. Cabana, J.-V. Desaulniers, Jos. Elie, Adéïard Fortier, J.-O. Labrecque, Alfred Lambert, Victor Lévesque, G. Normand, Dr J.-C. Poissant, Isaïe Préfontaine, L. A. Lavallée, Alex. Prud'homme, Léon Trépanier.

Agriculture et colonisation:—M. Adéïard Fortier, président; MM. le Dr T.-A. Brisson, Dr Daubigny, L.-M. Cornélius, Pétrus Fortier, Er. Gernaey, J.-E. Lareau, S. Oulmet.

Cuir et peaux:—M. Joseph Daoust, président; MM. J.-I. Chouinard, Emile Corbell, Wilfrid DeLorme, L.-E. Gauthier, Paul Joubert, Alfred Lambert, A.-S. Lavallée, Albert Tétrault.

Enseignement technique et commercial:—M. Edouard Montpetit, président; MM. Rod. Bédard, Louis Bourgoïn, Victor Doré, F.-E. Fontaine, Ludger Gravel, Henry Laureys, P. LeCointe, Frank Pauzé, Henri Viau.

Épicerie et produits alimentaires:—M. J.-A. Paulhus, président; MM. Armand Chaput, Eug. Couvrette, J.-A. Debien, Joseph Ethier, Nap. Gendreau, Chs Langlois, J.-I. Lussier, J.-H.-E. Pellerin, Alph. Raymond.

Expansion du commerce:—M. F.-E. Fontaine, président; MM. J.-N. Cabana, C.-H. Catelli, Jos. Daoust, Raoul O. Grothé, A.-H. Hardy, Alfred Lambert, L.-M. Lymburner, Frank Pauzé, L.-N. Patenaude, C.-E. Racine, Emile Rolland, J.-A. Trudeau.

Expositions et musées:—M. J.-E.-C. Daoust, président; MM. J.-P.-L. Bérubé, Israël Cardin, C.-H. Catelli, A. Chaussé, F.-E. Fontaine, A.-H. Hardy, le général Labelle, Séraphin Oulmet, Henri Viau, E.-C. Vidricaire.

Finances:—M. Alfred Lambert, président; MM. J.-N. Cabana, C.-H. Catelli, Adéïard Fortier, Jos. Fortier, Ludger Gravel, J.-P. Gervais, Paul Joubert, Alex. Prud'homme, E.-C. Vidricaire.

Législation:—Hon. N. Pérodeau, président; MM. L.-E. Beaulieu, C. R., Edm. Brossard, C. R., C.-H. Catelli, J.-E.-C. Daoust, Léon Garneau, C.R., Ludger Gravel, L. A. Lavallée, Alfred Lambert, Rod. Tourville, Jos. Versailles.

Industrie minière et forestière:—M. Rod. Tourville, président; MM. J.-T. Armand, Avila Dufort, J.-P. Dupuis, Jos. Elie, F.-C. Laberge, J.-O. Labrecque, J.-A. Laferté, P. LeCointe, J.-B.-D. Légaré, Ch. Raymond, Alfred Roy, Arthur Surveyer.

Nouveautés:—M. J.-O. Gareau, président; MM. Israël Cardin, John T. Carroll, Eug. Durocher, Raoul Dupré, J.-N. Dupuis, Jos. Filiatrault, J.-P. Gervais, L.-N. Messier.

Produits chimiques:—M. J.-G.-A. Filion, président; MM. Louis Bourgoïn, Joseph Contant, Arthur Décaré, Hector Fortier, J.-A.-D. Godbout, Henri Lanctôt, Pierre Leduc, Henry Miles, Rolland Préfontaine.

Quincaillerie et métaux:—M. Alex. Prud'homme, président; MM. Alfred Barrette, J.-N.-R. Cousineau, John A. Durand, Ludger Gravel, Alfred Jeannotte, I.-L. Lafleur, Arthur Leger, Aquila Legris.

Transports, douanes, postes, télégraphes, téléphones:—M. C. H. Catelli, président; MM. Adéïard Fortier, Geo. Hyde, Frank Pauzé, C.-E. Racine, Emile Rolland, Arthur Surveyer, Rod. Tourville, J.-A. Trudeau.

QUINQUINOL

POUDRE ENGRAISSIVE CONDITION

Pour
Chevaux, Bestiaux,
Chiens,
Volailles, etc.



Est employée avec grand succès dans la plupart des maladies et pour faciliter la mue et rendre le poil soyeux.

Quinquinol Stock Food Co., Enrg.

LABRECQUE & PELLERIN

MANUFACTURIERS

de

CONFITURES,

GELEES, SIROPS, KETCHUP,

LESSIVE CONCENTREE, CAUSTIQUE, etc.

TÉL. Est—1649-1075

111 rue St-Timothée, Montréal

La Société d'Administration Générale

Incorporée par Acte de la Législature de Québec
le 26 mars 1902.

35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL,

Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien,

Capital souscrit:	\$500,000
Capital payé:	\$125,000
Réserve et profit non distribués:	\$140,781.25
Fonds administrés:	\$9,538,000

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS, DE FIDEI-COMMIS ET DE
FORTUNES PRIVEES

VOUTES DE SURETE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. J. O. GRAVEL, Montréal, Président.
Hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C.P., Montréal, V.-Prés.
A. TURRETTINI, Paris, France.
MARTIAL CHEVALIER, Montréal.
J. H. THORS, Paris, France, Vice-Président.
TANCREDE BIENVENU, Montréal.
L. de la VALLEE-POUSSIN, Paris, France.
Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C. R., Montréal.
NAPOLEON LAVOIE, Québec.
J. A. RICHARD, L.L.D., Montréal.
G. N. MONCEL, Montréal.

DIRECTION

MARTIAL CHEVALIER,
Directeur Général.

J. THEO. LECLERC,
Secrétaire.

Tél. Main 2557

Les personnes que cette annonce intéresse sont
priées de s'adresser à la Direction pour tous renseigne-
ments concernant les divers services de la Société.

**FASHION-CRAFT**

L'attention exceptionnelle qu'on porte à la fabrication du matériel, à son tissu élégant et à sa coupe irréprochable, font du vêtement Fashion Craft, une attraction spéciale pour l'homme d'affaires.

Nous offrons les meilleures valeurs à des prix très raisonnables.

MAX. BEAUVAIS, Ltée,

229 St-Jacques

463 Ste-Catherine O.,

MONTREAL.

(Fondée en 1885)

ARTICLES RELIGIEUX, artistiques et pratiques. EN-CADREMENT.
LIVRES RELIGIEUX. Musique et chant grégorien. RELIURE.
ARTICLES DE CLASSE. Dessin. Globes. Cartes murales. MUSEES.
LIVRES DE CLASSE: français, anglais, latins, grecs. SAYNETS ET DRAMES.
ARTICLES DE FANTAISIE. Maroquinerie. Décorations. Statuettes. Cartes postales. Albums. Jeux. Jouets.
LIVRES CANADIENS ET FRANÇAIS: Littérature. Histoire. Romans. Economie sociale. Théâtre. Sciences. Arts. Métiers. Manuels. Guides.
ARTICLES DE BUREAU. Meubles. Livres perpétuels. IMPRESSIONS.
TAPISSERIES, Papiers peints, reliefs et vitraux. Rideaux à ressorts. Moulures.

LIBRAIRIE GRANGER Frères, LIMITEE
Place d'Armes et rue Notre-Dame O., Montréal.

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Abonnement—Un an:..... \$1.00
Le numéro:..... .10

MONTREAL, NOVEMBRE 1920

Le service gracieux du "Bulletin" est
fait à tous les membres de la Chambre.

LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ENTRE LA FRANCE ET LE CANADA

Un article du "Temps" de Paris. — La mission du sénateur Beaubien en France.

Le "Temps", le grand journal de Paris, consacre un article substantiel à la mission officielle de l'honorable sénateur Beaubien, en France, dont le but est de développer les relations commerciales et de multiplier les échanges entre ces deux pays.

Le "Temps" écrit:

De sérieux efforts sont certainement à faire, dans l'intérêt commun des deux pays, pour le développement de leurs échanges. Or, voici que, tendant à assurer cette amélioration si désirable, tout un programme se présente, doublement séduisant, et par les sentiments dont il s'inspire, et par sa rigoureuse précision. M. le sénateur Beaubien, à qui il est dû, en avait fait connaître les lignes générales, lors de sa conférence au comité national des conseillers du commerce extérieur; mais, depuis lors, il n'a cessé de le perfectionner, le complétant par des innovations des plus curieuses. On en va juger.

L'idée centrale du programme est la mise en contact direct de la France et du Canada, au moyen d'une double propagande destinée à leur permettre de se connaître mieux, dans leurs oeuvres, leurs produits, leurs splendeurs, et, de la sorte, à s'enrichir mutuellement par la pénétration réciproque de leurs valeurs échangeables. Comment, d'une façon pratique, préparer un tel résultat?

La réalisation du programme comprend deux étapes. La France serait, en premier lieu, révélée, si l'on ose dire, au Canada. Sur tous les grands réseaux canadiens, avec un parcours de 14,000 kilomètres environ, une exposition des principaux échantillons de produits français circulerait, allant de ville en ville, attirant l'acheteur, montrant ce que notre pays peut offrir de meilleur, de plus beau, de plus avantageux. Simple projet? Conception idéale? Nullement, M. le sénateur Beaubien a fait cet exposé:

Vous avez à votre disposition un train complet, huit wagons-exposition, les plus grands qui se puissent trouver sur nos réseaux de chemins de fer; ils sont appropriés à l'objet auquel ils sont destinés. Et comme il serait impossible, circulant

de ville en ville, que l'on trouvât toujours le logement convenable pour les personnes accompagnant les échantillons, deux wagons sont en outre affectés au personnel: 52 places, dans ce que nous avons de plus luxueux en fait "pullmans". Vous disposez, en plus, d'un chef français, pour faire honneur à votre excellente cuisine.

Les cales de la Compagnie générale transatlantique prendront vos envois d'un port français pour les apporter, en remontant le Saint-Laurent, jusqu'au deuxième port de l'Amérique, celui de Montréal, et permettez que je l'ajoute, la quatrième ville française du monde.

Une objection vient tout de suite à l'esprit: les frais d'une telle exposition ne feront-ils pas reculer nos nationaux? M. Beaubien répond (et ce n'est pas l'un des traits les moins originaux du projet):

Eh bien, quand vos échantillons auront traversé la mer, quand ils auront été transportés sans manutention, directement, de votre navire dans l'entrepôt, et de l'entrepôt dans les wagons, quand votre train aura circulé au Canada sur un parcours de 13,539 kilomètres; quand, après avoir répandu la bonne renommée de la France dans tout mon pays; quand, enfin, bercés par les vieilles chansons françaises, et émus de se retrouver chez eux, vos compatriotes reprendront le chemin de la belle France, — à ce moment nous aurons l'immense satisfaction de vous présenter une note... qui se chiffrera par zéro. En d'autres termes, ce train-exposition n'aura pas coûté un rouge liard à la France.

Avec une intelligence qu'on ne saurait trop louer, les compagnies de chemins de fer du Canada se sont en effet prêtées de toutes leurs forces à l'exécution de cette partie du programme. Il en comprend d'autres, convergeant vers le même but.

Les échantillons ne seront pas seuls montrés. Marchandises de toutes sortes, nos produits les plus luxueux aussi bien que les plus modestes, et nos richesses thermales, et nos merveilles innombrables, nos musées, nos monuments, nos paysages si variés, toutes les formes, tous les aspects de la France,

prendront vie au Canada, transportés sur l'écran, avec la magie de leurs couleurs. On sent de quel attrait doivent être de telles séances cinématographiques. Fécondes en enseignements, elles peuvent aussi fournir des recettes: le montant en ira en totalité à la France, l'unique prélèvement admis étant celui qu'exigeront les frais matériels correspondants. Les salles les plus spacieuses et les plus belles ont été mises généreusement à la disposition des exposants français.

Ce n'est pas tout. Il a été prévu que les affaires possibles n'auraient pas été toutes conclues pendant l'exhibition ainsi organisée. Celle-ci doit se poursuivre du mois de mai 1921 à la fin du mois d'août suivant. A partir du mois de septembre, une vaste salle-musée, que possède l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal, accueillera gratuitement la collection française pendant six mois. Nos exportateurs auront donc tout loisir de continuer les négociations commencées et d'en entreprendre de nouvelles.

Enfin, pour que nos importations au Canada ne fussent pas arrêtées par des dispositions douanières prohibitives, et que toute cette oeuvre de préparation ne fût point rendue vaine, il fallait que des précautions spéciales intervinssent. La France a dénoncé tous ses traités de commerce; le traité franco-canadien tombe avec les autres. Ainsi que l'a fait remarquer la Chambre de commerce française de Montréal, cette abrogation ne peut que soulever "des difficultés considérables", et déjà le fait de la dénonciation a causé un préjudice sensible aux exportateurs français, menacés d'infériorité par rapport aux exportateurs d'autres nations, comme la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie et le Japon.

En attendant que l'arrangement commercial indispensable corrige les mauvais effets de la dénonciation prononcée, M. le sénateur Beaubien a obtenu que, du moins, la douane canadienne consentit à calculer les droits applicables aux marchandises françaises de façon qu'elles n'eussent pas à les subir sur la perte au change. Les dédouanements à effectuer sont ainsi d'avance notablement dégrevés.

M. Beaubien est à la veille d'exposer cet ensemble de faits dans les principaux centres de l'activité commerciale française. Il n'est personne qui ne veuille rendre hommage à une initiative née d'un si ardent amour de la patrie canadienne et de l'ancienne patrie française.

Il sera tout naturel qu'une exploration semblable du Canada et de ses richesses soit assurée ensuite en France, grâce à des démonstrations du même ordre, instituées chez nous dans le même esprit de mutuelle coopération commerciale. L'avenir est aux échanges élargis. La conférence de Bruxelles l'a déclaré sans ambages. Mais nul ne s'étonnera si les relations se nouent particulièrement cordiales entre deux nations que leurs sou-

venirs historiques font si proches et leurs gloires communes pendant la grande guerre si frères l'une de l'autre.

LA BANQUE DE MONTREAL ACCORDE UN BONUS A SES ACTIONNAIRES

Après l'assemblée des directeurs de la Banque de Montréal on a annoncé que le dividende ordinaire de trois pour cent (3%) avait été déclaré avec un bonus de deux pour cent (2%) pour cette année seulement.

La Banque désire que l'on sache qu'il n'y a aucune augmentation de taux d'intérêt pour les emprunts au Canada. Ce bonus est le résultat du succès en affaires et de la valeur monétaire canadienne à l'étranger. C'est, de plus, une preuve des progrès de la Banque durant l'année et une indication que le Canada avance sûrement vers les conditions normales d'avant-guerre.

EXPOSITION DE RENARDS ARGENTES ELEVES EN CAPTIVITE

Une exposition unique, sous la direction de la Commission de la Conservation du Canada, sera tenue à Montréal, les 24, 25 et 26 novembre prochain. Ce sera la première exposition internationale de renards argentés vivants élevés en captivité. L'élevage des animaux à fourrure devient rapidement une branche scientifique de l'élevage des animaux, et bien que ses débuts datent à peine d'une décennie, cette industrie naissante est une des plus florissantes du Canada.

Le plus grand nombre d'éleveurs d'animaux à fourrures canadiens se trouvent dans les provinces maritimes et surtout dans l'île du Prince Edouard, mais il y en a aussi plusieurs dans chacune des autres provinces et leur nombre s'accroît rapidement. L'intérêt dont on fait preuve dans le Québec, l'Ontario et l'Ouest du Canada en général, démontre que plusieurs Canadiens sont désireux d'entreprendre l'élevage du vison, du castor, du pékan, de la marte et autres.

Des avis récents indiquent que 150 animaux seront apportés de l'île du Prince Edouard seulement. Nous avons confiance que les autres provinces, en proportion du nombre de leurs éleveurs, en enverront autant. Plusieurs demandes de renseignements ont aussi été reçues des Etats-Unis. Le Secrétaire de l'Exposition est Monsieur F. C. Nunnick, Commission de la Conservation, Ottawa.

Le développement de cette industrie serait de nature à empêcher l'extermination des animaux à fourrure sauvages et à équilibrer les conditions variables des grands marchés de fourrures. On espère que l'Exposition de Montréal amènera aussi la formation d'une Association des Eleveurs d'Animaux à Fourrure du Canada qui contribuera à établir et conserver des registres contenant les généa-

logies fidèles des renards, et en général, à promouvoir les intérêts de l'industrie.

LE CANADIAN MUNICIPAL JOURNAL

Le directeur du "Canadian Municipal Journal" désire informer les membres de la Chambre de commerce qu'il prépare des articles illustrés sur Montréal, qui seront publiés en brochures. Ces brochures, tirées à 50 ou 75,000 exemplaires, seront vendues au prix de revient par l'intermédiaire des corps publics.

LEGISLATION COMMERCIALE

Cours pour hommes d'affaires

Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant le programme du cours public de Législation commerciale fait cette année à l'Université de Montréal (chaire Forget) par M. Alexandre Gérin-Lajoie, avocat, docteur en droit.

Nous ne saurions trop engager les membres de la Chambre de commerce à suivre ces cours pratiques, qui ne s'adressent pas tant aux avocats qu'aux hommes d'affaires pour qui une certaine connaissance du droit commercial usuel est indispensable.

1re leçon: **Définition du droit commercial.** — Son importance — Rôle du commerce — Historique et sources du droit commercial. — Plan du cours.

2e leçon: **Actes de commerce.** — Définition. — caractéristique et détermination. — Jurisprudence. — Actes mixtes. — Importance de la distinction.

3e leçon: **Du commerçant.** — Définition et différentes classes. — Mineur. — Femme mariée.

4e leçon: **Sociétés et corps non constitués.** — Définition. — Sortes et organisation. — Devoirs, pouvoirs et responsabilités des associés. — Fin de la société.

5e et 6e leçons: **Compagnies et corps constitués.** — Définition. — Organisation, etc. — Diverses sortes de compagnies.

7e et 8e leçons: **De la théorie générale des organisations.**

9e leçon: **Principales opérations commerciales:** 1o Des contrats sur marchandises. — De la vente et de la vente en bloc.

10e leçon: **Principales opérations commerciales:** 2o Du gage.

11e leçon: **Principales opérations commerciales:** 3o Du mandat et du courtage.

12e leçon: **Principales opérations commerciales:** 4o Du louage et du transport.

13e et 14e leçons: **Principales opérations commerciales:** 5o Des contrats sur argent, sur crédit et sur risques;

a) Du change. — Des titres de crédits circulants. — Effets de commerce à valeurs mobilières.

15e leçon: b) Du billet à ordre. — Des autres effets de commerce: warrants, connaissements, etc.

16e leçon: c) Du chèque et de la banque. — Organisation des banques, etc. — Opérations de banques. — Comptes-courants.

17 leçon: d) Valeurs mobilières. — Diverses sortes et leur transaction. — Opérations de bourse.

18e leçon e) Des assurances. — Notions générales.

19e leçon: **De la procédure judiciaire et de la preuve en matière commerciale.** — Privilèges et droits intéressant particulièrement les commerçants.

20e leçon: **De la faillite et de la cession.** — Définition. — Historique. — Conflit des lois. — Aperçu de la loi actuelle.

Les cours ont lieu le mardi soir, à 8 heures 15, à l'Université de Montréal, 185, rue Saint-Denis. Ils ont commencé le mardi 2 novembre.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

SEANCE DU 6 OCTOBRE

(Suite)

A la demande de M. Joseph Fortier, la Chambre décrète l'insertion au "Bulletin" du rapport du Congrès.

L'agrandissement du Marché Bonsecours. — M. J. Girard expose le projet et dépose le plan d'un nouveau marché qui serait situé sous le Champ de Mars.

La Chambre en réfère à la commission des affaires municipales.

Raccordement de Montréal avec le Transcontinental. — M. Cornellier dépose sur ce sujet un mémoire, que la Chambre transmet à la commission des transports.

Le tarif des douanes. — Comme le Conseil a prié l'exécutif de nommer les membres du comité spécial chargé d'étudier la question du tarif, M. le président soumet les noms suivants: Le président de la Chambre ex-officio et MM. Alfred Lambert, Jos. Ethier, C.-H. Catelli, Paul Joubert, Adélarde Fortier, J.-N. Cabana, Alex. Prud'homme, C.-E. Racine, Jos. Daoust, J.-A. Trudeau, J.-O. Gareau, J.-A. Paulhus. Ce comité aura le droit de s'adjoindre d'autres membres.

La proposition est agréée.

Les tarifs des messageries. — M. J.-A. Paulhus demande si ce n'est pas l'avis de la Chambre de commerce que les tarifs des messageries, s'ils doivent être augmentés, devraient être plus élevés sur les articles de luxe que sur les objets nécessaires.

La Chambre en réfère à la commission des transports.

Le canal de la baie Georgienne. — A la suggestion de M. J.-O. Labrecque, la Chambre exprime le désir que le comité du canal de la baie Georgienne reprenne sa campagne.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 13 octobre 1920 sous la présidence de M. Joseph Quintal.

Étaient présents: — MM. C.-H. Catelli, Ludger Gravel, Jos. Fortier, J.-B.A. Lanctôt, J.-O. Labrecque, A.-S. Lavallée, Alfred Roy, J.-H.-E. Pellerin, R.-O. Grothé, J.-P. Gervais, J.-V. Desaulniers, Henri Viau, Léon Lorrain, secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également: MM. L.-M. Cornellier, A.-H. Hardy, Aquila Legris, Avila Dufort, membres de la Chambre.

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 29 septembre.

Le Conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

La voie du Saint-Laurent. — M. le président fait rapport qu'il a comparu, pour la Chambre de commerce, devant la International Joint Commission. J'ai soumis la résolution de la Chambre et déclaré que nous estimons que le creusement du canal de la baie Georgienne serait plus avantageux, au point de vue de l'intérêt général du Canada, que l'amélioration projetée du Saint-Laurent. J'ai fait observer que ce projet, ajoute M. le président, a pour objet réel de développer de nouvelles forces hydrauliques, et que sous ce rapport aussi le canal de la baie Georgienne offrirait plus d'avantages.

M. J.-O. Labrecque attire l'attention du Conseil sur les propos du maire Church, de Toronto, qui aurait déclaré, d'après les journaux, que l'attitude de la Chambre de commerce devant la International Joint Commission n'était dictée que par l'égoïsme. Le maire Church, ajoute M. Labrecque, n'a cependant rien dit des associations de langue anglaise de Montréal qui ont pris la même attitude que la Chambre.

Je ne crois pas, conclut M. le président, qu'il faille tenir compte de ces vétilles.

Les communications avec la rive sud. — J'ai aussi représenté la Chambre de commerce devant la commission du port, rapporte M. le président, au sujet du projet de pont entre Montréal et la rive sud. J'ai déclaré que si le pont projeté par la commission coûtait beaucoup moins cher, nous ne nous y objecterions pas formellement. J'ai exprimé l'opinion que la Chambre préférerait que le nouveau pont fût construit au pied du courant; mais on a répondu qu'un pont à cet endroit entraverait la navigation.

Sur la suggestion de M. Catelli, le Conseil remercie M. le président d'avoir bien voulu représenter la Chambre de commerce dans ces deux circonstances.

Le tarif des douanes. — M. le président fait rapport que le comité spécial pour l'étude du tarif s'est réuni, mais que, devant la grande divergence des intérêts et des opinions, il n'a pas été possible

d'en arriver à une conclusion. Le comité se réunira de nouveau et, si c'est possible, il fera rapport au Conseil.

Les tarifs du téléphone. — M. Viau soumet qu'il vaudrait sans doute mieux demander l'application pendant un an, à titre d'essai, d'une échelle mobile basée sur le nombre des appels, plutôt que nous exposer à voir agréer la demande de la compagnie du téléphone Bell.

Nous avons songé, fait observer M. Catelli, à suggérer un tarif fixe jusqu'à 1800 appels par année, puis un taux de 1½ à 2 cents par appel additionnel. Quoi qu'il en soit, si la commission des transports, dont le rapport a été adopté par le Conseil, reçoit des documents nouveaux, elle les étudiera afin de se mettre en état, si possible, d'évaluer avec quelque chance de précision les besoins de la compagnie et le rendement d'un nouveau tarif.

Campagne de souscription de la Ligue Navale. Le Dr W. H. Atherton, gérant du Catholic Sailors' Club, demande à la Chambre de participer à la campagne de souscription de la Ligue navale.

M. Ludger Gravel déclare que l'objet de la Ligue Navale, c'est de former des marins pour les équipages de la marine marchande nationale. Il y a, à Montréal, une école navale, qui compte une cinquantaine d'élèves. La Ligue demande à Montréal \$100,000, et elle sollicite le concours des hommes d'affaires, intéressés au progrès des transports maritimes.

M. Alfred Roy appuie cette demande.

On promet, fait observer M. le président, que les 40% des \$100,000 seront affectés à l'École navale, que les 12% seront versés au Catholic Sailors Club, que les 70% resteront à Montréal et qu'aucune fraction de cette somme ne sera expédiée hors du Canada.

J'étais opposé à la construction maritime au début, rappelle M. le président, à cause du coût plus élevé ici que dans d'autres pays. Pendant la guerre, période anormale, nous avons construit des bateaux; mais je ne sais comment nous réussirons en temps ordinaire. Quoi qu'il en soit, il me fait plaisir de reconnaître que la marine marchande nationale rend de grands services au commerce, en nous permettant de toucher des pays qui nous étaient presque inaccessibles auparavant: l'Amérique du Sud, par exemple, et les Indes occidentales, et en nous fournissant du tonnage à destination de la Belgique, de l'Italie et de la Grande-Bretagne.

Le Catholic Sailors Club est une oeuvre philanthropique dont profitent tous les marins catholiques qui abordent à Montréal. C'est pourquoi, conclut M. le président, je vois d'un bon oeil la campagne de la Ligue.

M. Catelli rappelle que la Chambre de commerce avait demandé au début l'établissement d'une cale-sèche, et qu'elle avait ensuite favorisé la construction maritime afin d'occuper la main-

W. A BAKER, C. R.

AVOCAT

Tél. Main 1762 58, rue ST-JACQUES

Tél. Main 8491-8495

EDMOND BROSSARD, C.R.

Avocat-Conseil de la Chambre de Commerce, de l'Etude Brossard, Forest, Lalonde et Coffin.

AVOCAT

35, rue St-Jacques, Edifice du "Crédit-Foncier," MONTREAL

Tél. Main 3215-3216

LAMOTHE, GADBOIS & NANTEL

11 Place d'Armes, Ed. Montreal Trust, Montréal
J. C. Lamothe, L.L.D., C.R., Emilien Gadbois, L.L.L., J. Maréchal Nantel, B.C.L., J. P. Charbonneau.

Tél. Main 1059

BELANGER & BELANGER

Léandre Bélanger Adrien Bélanger
NOTAIRES, COMPTABLES
et COMMISSAIRES
Prêts sur hypothèques, Achats de Créances,
Règlement de successions
30, rue ST-JACQUES, MONTREAL

R. FARIBAUT

NOTAIRE

Successor de Leclerc & Faribault
90, RUE ST-JACQUES
Tél. Main 678 MONTREAL

Argent à prêter sur hypothèque

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Agents de Change

48, rue Notre-Dame ouest, MONTREAL
Près de la Place d'Armes

SERAPHIN OUMET

INGENIEUR-CONSEIL

ARPEUTEUR-GEOMETRE

Travaux municipaux — Filtration, etc.

Tél. Main 6530

76, RUE ST-GABRIEL, Montréal

(Au troisième étage)

INVENTIONS

Protégées en tous pays

Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, veuillez communiquer avec nous.

Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous aiderons de nos conseils et nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirez.

PIGEON & LYMBURNER

AUTREFOIS

PIGEON, PIGEON & DAVIS
Edifice "Power" MONTREAL

Main 6256

PAUL-E. MERCIER

INGENIEUR CONSEIL

ARPEUTEUR GEOMETRE

92 NOTRE-DAME EST MONTREAL

TEL. MAIN 8210

De GASPE-BEAUBIEN

INGENIEUR-CONSEIL

Cahiers de charges, plans et devis

Ch. 28 Edifice Assurance Royale
2 PLACE D'ARMES, MONTREAL

Tél. Main 4702

Tél. St-Louis 481

ROY & TOUPIN

INGENIEURS CIVILS

Plans, devis, cahiers de charges: Aqueducs, système d'égouts, système d'éclairage, pavages, installations hydro-électriques, ponts, mesurages, rapports financiers.

72, rue NOTRE-DAME EST, MONTREAL

Tél. St-Louis 3925

S. A. BAULNE

Professeur à l'Ecole Polytechnique

Arpentages, plans & devis, cahiers de charges, etc., pour toutes constructions de ponts, aqueducs, égouts, poudoirs d'eau, constructions métalliques, etc.

EDIFICE DANDURAND

Coin des rues Ste-Catherine et St-Denis
MONTREAL

Ingénieurs — Arpenteurs

Architectes

VINCENT, et VINCENT
76 RUE ST-GABRIEL

Edifice Chambre de commerce

Aqueducs — Chemins — Subdivisions — Bornages — Brevets d'inventeur — Evaluations.

Tél. Main 1168

Tél. Main 5479

ALCIDÉ CHAUSSE

ARCHITECTE

Plans, Devis, Expertises, Arbitrages, Evaluations, etc.

72, RUE NOTRE-DAME EST
MONTREAL

Dr J. H. VILLENEUVE, M.V.

(Hôpital de l'Ecole Vétérinaire Laval)

Spécialiste des maladies du chien

266, rue CRAIG Est, Montréal

Téléphone Main 1398 JOUR ET NUIT

TEL. BELL MAIN 4732

FABRIQUE CANADIENNE DE BANDAGES

C. MARTIN, Prop.

MEMBRES ARTIFICIELS, — BANDES HERNIAIRES, — APPAREILS POUR DIFFORMITÉS, — BAS ELASTIQUES, — CEINTURES ABDOMINALES

36-38 RUE CRAIG EST,
MONTREAL

JOSEPH FORTIER, Limitée

FABRICANTS—PAPETIERS

Livres de comptabilité: formules en magasin et sur commande. Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE
REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIEF ET CAMEE

angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444. Tél. Bell Main 444

Main 2557

ART. C. O'DONOUGHUE

Spécialité:

ASSURANCE MARITIME

COURTIER D'ASSURANCES

35, rue St-Jacques

MONTREAL

EMILE LEPAGE

Entrepreneur et Importateur.

Marbre, Tulles, Mosaïques et
Ardoise.

SPECIALITE:

PLANCHERS EN TERRAZO

32-34 rue St-Vincent
MONTREAL

TEL. MAIN 938

Toutes COMMANDES exécutées promptement dans toutes les parties de la ville sans frais extra. AUX PLUS BAS PRIX.

Les commandes par téléphone sont promptement exécutées.

Dufort & Beaudoin

Importateurs et Marchands de

CHARBON

de toutes sortes

BOIS, GRAINS ET FOIN

EN GROS ET EN DETAIL

1402 AVENUE HOTEL DE VILLE

Tél. St-Louis 5742-4125

MONTREAL



EXIGEZ

la marque
"ALLIGATOR"
quand vous achetez
DES

Malles, Sacs de voyage,
Harnais, etc.

Cette marque est la garantie d'une qualité supérieure. Les marchandises "Alligator" donnent un meilleur service, une plus longue durée et elles ne coûtent pas plus cher que les autres.

Saumontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST MONTREAL Can



Un
jardin
de
prix

C'est une grande satisfaction de cultiver, dans son jardin, des légumes et des fleurs qui peuvent être exhibés dans les concours de culture maraîchère et d'horticulture. Vous atteindrez ce but en semant les GRAINES de HAUTE QUALITE

D et F

Par l'emploi exclusif des graines D et F, M. F. S. Watson, de Lachne, P.Q., a, l'an dernier, remporté 55 premiers prix.

Ayez votre jardin primé l'été prochain

Catalogue gratis sur demande

DUPUY & FERGUSON

38-42, Place JACQUES-CARTIER

MONTREAL

EDIFICE ST-NICHOLAS
Chambre 116

Tél. Main 2030

J. A. Barrette INTERNATIONAL AGENCY

Représentants de manufacturiers

Machinerie et spécialité en
quincaillerie

Courtiers en machines usagées

Représentants exclusifs de

ROBINSON MFG. CO.
Machines pour meuniers

ACCESSOIRES ET

FOURNITURES

D'AUTOMOBILES



Kimball Jack

LUDGER GRAVEL & FILS

26, Place Jacques-Cartier MONTREAL

Phone { Main 520
Après 6 hrs P. M. Est 8276

Venez nous voir pour vos accessoires

d'oeuvre de façon permanente. La Chambre a prié dans le temps le Gouvernement d'accorder des primes à la construction, parce que la main-d'oeuvre était plus chère au Canada qu'ailleurs.

Le dernier mot n'est pas dit à ce sujet, fait observer M. Alfred Roy, parce qu'aujourd'hui la main d'oeuvre est aussi chère en Europe qu'ici. Il se pourrait qu'il y ait beaucoup d'avenir pour la construction maritime dans la province de Québec.

M. A.-H. Hardy se déclare satisfait des explications qui viennent d'être données sur la Ligue navale et sur l'École, et regrette que cette oeuvre ne soit pas plus connue parmi les Canadiens français.

Il est proposé par M. Ludger Gravel, appuyé par M. Alfred Roy, et unanimement résolu:

Que le Conseil prie les membres de la Chambre de commerce d'accueillir favorablement la demande de souscription de la Ligue navale du Canada.

Et la séance est levée.

o

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 20 octobre 1920 sous la présidence de M. Joseph Quintal.

Étaient présents: — MM. C.-H. Catelli, J.-N. Cabana, Emile-F. Fontaine, Alfred Roy, J.-P. Gervais, Joseph Daoust, Emile Rolland, Léon Lorrain, secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également: — MM. A.-H. Hardy, Dr J.-C. Poissant, L.-M. Cornellier, membres de la Chambre.

M. Joseph Ethier s'était fait excuser.

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 13 octobre.

Le Conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

Les tarifs du téléphone. — La Commission des chemins de fer informe la Chambre de commerce qu'elle siègera au Palais de Justice de Montréal le mercredi 10 novembre, à 10 heures du matin, afin de recevoir les dépositions d'intérêt local au sujet de la demande d'augmentation de tarifs faite par la compagnie de téléphone Bell.

Canal entre Montréal et Saint-Jean. — La commission des transports soumet le rapport suivant:

"La commission des transports a l'honneur de recommander au Conseil de la Chambre de commerce de se déclarer favorable à la construction d'un canal entre Montréal et Saint-Jean, qui réduirait de 88 milles la distance actuelle par eau entre ces deux villes, et qui ouvrirait entre Montréal et New-York une voie maritime permettant la circulation des bateaux qui naviguent dans les canaux du Saint-Laurent, pourvu que tous les droits du port de Montréal soient sauvegardés."

Le président de la commission,

C.-H. CATELLI.

M. Catelli fait observer que la compagnie qui entreprendrait la construction de ce canal le ferait sans demander de subsides à l'Etat, et le rapport est unanimement adopté.

Le tarif des messageries sur le poisson. — La commission des transports soumet le rapport suivant:

"Considérant qu'il est expédient de réduire le coût de la vie et de développer au Canada la consommation du poisson, la commission des transports a l'honneur de recommander au Conseil de la Chambre de commerce de prier le gouvernement de reprendre l'usage, interrompu pendant la guerre, de rembourser aux compagnies de messageries le tiers des frais de transport du poisson.

Le président de la commission,

C.-H. CATELLI."

M. Paulhus demandait, expose M. Catelli, que la Chambre prie le gouvernement de faire imposer par les messageries des tarifs plus élevés sur les articles de luxe que sur les objets usuels. Nous lui avons suggéré de formuler plutôt la demande contenue dans ce rapport.

M. Cabana fait observer que cette requête aura peu de chance de succès, parce que les messageries sont déjà contraintes de transporter des produits alimentaires à des tarifs qui ne sont pas rémunérateurs.

En l'absence de M. Paulhus, le Conseil décide de laisser le rapport sur la table.

Absences. — M. Catelli exprime le regret qu'il y ait un trop grand nombre d'absences aux séances des commissions, où un petit groupe est forcé de prendre des décisions au nom de tous les membres.

M. le président en exprime aussi son regret.

Absence de M. Alfred Lambert. — J'éprouve un très vif regret à vous annoncer, déclare M. le président, que, sur l'ordre de son médecin, M. Alfred Lambert, notre dévoué 1er vice-président, doit s'absenter pour une couple de mois. M. Lambert, qui a fait pour la Chambre un travail considérable, demande un congé d'environ deux mois.

Le Conseil accorde le congé demandé en regrettant qu'il soit motivé par l'état de santé de M. Lambert, à qui il souhaite bon voyage et prompt rétablissement.

La commission de la charte. — M. Lambert, continue M. le président, m'a fait part de son intention de démissionner en tant que délégué de la Chambre de commerce dans la commission de la charte de la ville de Montréal. Je l'en ai dissuadé, parce qu'il a terminé son travail au sein de cette commission, dont la majorité est évidemment opposée au mode préconisé par la Chambre de commerce. Quand paraîtra le rapport de la commission — fin décembre, probablement — M. Lambert aura rédigé un rapport de minorité.

Le Conseil partage les vues de M. le président.

Billets de faveur. — M. A.-H. Hardy expose

qu'il serait opportun de demander aux chemins de fer de mettre en vigueur des billets à taux réduit, à l'occasion des vacances d'été et des fêtes nationales et religieuses.

Le Conseil en réfère à la commission des transports.

La Ligue du Progrès civique. — M. J.-N. Cabana fait rapport qu'il a assisté à la dernière réunion de la Ligue du progrès civique. Cette Ligue, déclare-t-il, va à la racine du mal quand elle organise une campagne de propagande ayant pour objet de secouer l'apathie du public envers les affaires municipales, qui est en grande partie responsable de la situation actuelle.

M. le président remercie M. Cabana de son dévouement.

La Ligue navale. — M. Cabana rappelle qu'à la dernière séance — à laquelle il regrette de n'avoir pas assisté — le Conseil a donné son appui à la campagne de souscription de la Ligue navale. Plusieurs membres de la Chambre de commerce, déclare M. Cabana, sont d'avis que la Chambre comme corps n'aurait pas dû prendre parti, car en lisant sa brochure de propagande, on constate que l'objet de la Ligue navale est de favoriser les intérêts de l'Empire britannique, même s'ils sont contraires à ceux du Canada.

Si je suis d'avis que la Chambre de commerce devrait appuyer moralement la campagne de la Ligue navale, explique M. le président, c'est que les fonds seront affectés à l'École de marine, où pourront se former, non seulement des matelots, mais des officiers canadiens, et aux clubs catholique et protestant, qui rendent de grands services aux marins étrangers qui mettent pied à terre à Montréal. Je n'ignore pas, ajoute M. le président, que la Ligue a parfois passé des résolutions impérialistes, auxquelles je ne souscris pas plus que vous; mais il n'y a pas d'impérialisme dans la présente campagne.

Les clubs font une belle oeuvre, ajoute M. Cabana; mais qu'on ne profite pas de la campagne actuelle pour faire une campagne de propagande impérialiste au Canada.

Nous avons besoin d'une école de marine, fait observer M. Catelli, car il est pénible de voir des matelots canadiens commandés par des officiers anglais ou américains.

Si nous devons attendre que le gouvernement fonde des écoles de marine, ajoute M. Alfred Roy, nous pourrions bien attendre longtemps.

Le gouvernement, rétorque M. Cabana, a deux écoles navales où se forment les équipages de la marine marchande. Je ne demande pas, conclut-il, que la motion de mercredi dernier soit rescindée; mais je soumettraï peut-être la question à la prochaine assemblée générale.

Et la séance est levée.

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 27 octobre 1920, sous la présidence de M. Joseph Quintal.

Fortier, J.-N. Cabana, J.-O. Labrecque, Emile Roland, J.-P. Gervais, Henri Viau, Alfred Roy, Léon Lorrain, secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également: — MM. L.-M. Cornellier, A.-F. Ladouceur, A.-H. Hardy, Avila Dufort, Henri Labrecque, E.-A. Doucet, Séraphin Ouimet, Dr J.-C. Poissant, Lambert de Roode, membres de la Chambre.

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 20 octobre.

Le Conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

Félicitations. — Le World Trade Club, de San Francisco, félicite la Chambre de commerce du succès obtenu au Congrès des Chambres de commerce de l'Empire britannique, au sujet du système métrique.

Les communications avec la rive sud. — La Montreal Central Terminal Company invite les membres de la Chambre à une réunion convoquée dans cet objet dans la salle des délibérations de la Chambre de commerce, le mardi 2 novembre, à 3 heures.

Les tarifs du téléphone. — L'Union des municipalités canadiennes prie la Chambre de commerce de se faire représenter à l'Hôtel de Ville le vendredi matin 29 octobre, à 11 heures, à une réunion convoquée pour décider quelle attitude prendre, le 10 novembre, devant la commission des chemins de fer, à propos de la demande d'augmentation de tarifs de la compagnie de téléphone Bell.

M. Quintal promet que si M. Ethier, qui est indisposé, n'est pas rétabli, il représentera lui-même la Chambre de commerce.

La commission de la charte municipale. — Le Conseil transmet à la commission des affaires municipales une lettre de l'administration de Montréal, attirant l'attention de la Chambre sur l'article de loi constituant la commission de la charte où est prévu le remplacement d'un membre qui cesse d'exercer ses fonctions.

Le commerce entre le Canada et la Jamaïque. — La Royal Jamaica Society of Agriculture and Commerce and Merchants Exchange, de Kingston, Jamaïque, soumet onze résolutions ayant trait au commerce entre les deux pays, notamment en ce qui concerne le sucre.

Le Conseil en réfère au comité d'initiative.

Cours public de législation commerciale. — La Faculté de Droit de l'Université de Montréal (chaire L.-J. Forget) communique le programme du cours de M. Alexandre Gérin-Lajoie, avocat, docteur en droit.

Passage et marché couvert. — La commission des affaires municipales soumet le rapport suivant:

"La commission des affaires municipales a étudié, à la demande du Conseil, le projet soumis par M. Joseph Girard, comportant l'établissement d'un passage et d'un marché couverts sous la place du Marché et le Champ de Mars, et elle a l'honneur de recommander au Conseil de la Chambre de commerce de prier l'administration municipale de Montréal de prendre en considération ce projet qui pourrait être susceptible d'apporter une solution partielle au problème des marchés publics."

M. Cornellier fait observer qu'il est à peu près décidé de construire un grand marché dans le nord, afin de décongestionner le marché Bonsecours, et que M. Décary, président de la Commission administrative, a déclaré qu'il ne serait fait, pour le moment, aucune amélioration au marché Bonsecours.

Nous demandons seulement que l'administration municipale étudie le projet, fait observer M. le président.

Le rapport est unanimement adopté.

L'acte notarié. — M. Henri Viau rappelle que la Chambre de commerce a demandé il y a longtemps que l'article 4612 des Statuts refondus de la province de Québec (1909) fût amendé de manière à forcer les notaires à inscrire dans leurs actes l'adresse complète des parties. Et il demande quelle suite a été donnée à cette requête.

La question est remise à la prochaine séance alors que le secrétaire donnera communication du dossier.

Montréal—Lac Saint-Jean. — M. L.-M. Cornellier verse au dossier de la commission des transports une lettre de M. Thomas Lefebvre, avocat à Roberval, à propos de l'amélioration des communications entre Montréal et le lac Saint-Jean.

Jonction de Montréal avec le Transcontinental. — M. L.-M. Cornellier donne l'avis de motion suivant:

Considérant que le développement futur des chemins de fer possédés par le gouvernement doit être dirigé de manière à assurer le profitable développement des ressources naturelles plutôt que des profits aux chemins de fer comme premier objectif;

Considérant que lorsque fut décidée la construction du Transcontinental de Québec à Winnipeg, plusieurs embranchements avec Montréal à travers le territoire de la province de Québec furent indiqués comme lignes projetées (voir carte officielle du G. T. Pacifique, 1908);

Considérant que Montréal est le port le plus important et le mieux outillé du Canada et doit être mis le plus tôt possible à la disposition de l'agriculture, des industries et du commerce du nord de la province;

Considérant qu'entre Mont Laurier et La Tuque, aucune ligne de chemin de fer ne pénètre dans les Laurentides et que toute cette immense région, partie colonisée et partie colonisable, mais aussi susceptible d'un grand développement indus-

triel, n'a encore aucune communication par voie ferrée avec Montréal;

Considérant que la province de Québec n'a encore qu'environ cinq mille milles de notre système ferroviaire;

Considérant que cette province aura une large part à supporter dans l'acquisition de nos chemins de fer nationaux, par le gouvernement fédéral;

Qu'il soit résolu que cette Chambre insiste de nouveau auprès de la Commission des chemins de fer nationaux pour obtenir le plus tôt possible une jonction plus directe avec le Transcontinental entre Cochrane et La Tuque.

Et la séance est levée.

— o —

SEANCE DE LA CHAMBRE

La Chambre de commerce s'est réunie le mercredi 3 novembre 1920 sous la présidence de M. Joseph Quintal.

Etaient présents: — MM. Joseph Ethier, 2ème V.-P., C.-H. Catelli, Jos. Fortier, J.-N. Cabana, J.-O. Labrecque, Emile Rolland, J.-P. Gervais, Alex. Prud'homme, Henri Viau, A.-H. Hardy, L.-M. Cornellier, A.-F. Ladouceur, Aquila Legris, Lambert de Roode, Léon Lorrain, secrétaire.

MM. F. W. Stewart et Michael Hirsch, délégués de la Canadian Manufacturers Association, invités par M. Ethier.

M. Ludger Gravel s'était fait excuser.

La Chambre approuve le procès-verbal de la séance du 6 octobre.

La Chambre ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

La loi des chambres de commerce. — Le sous-secrétaire d'Etat communique à la Chambre le texte de la loi du 1er juillet 1920, amendant la loi des Chambres de commerce (Article 124 des Statuts refondus du Canada).

La Chambre en réfère à l'exécutif.

Les tarifs du téléphone. — Invité à prendre la parole par M. le président, M. F. W. Stewart déclare qu'il serait désirable que tous les corps publics de Montréal se groupent autour d'un même programme d'opposition devant la Commission des chemins de fer qui étudiera à Montréal, le 10 novembre, la demande d'augmentation de tarifs formulée par la compagnie du téléphone Bell.

La Canadian Manufacturers Association, continue M. Stewart, a fait auprès de ses membres des enquêtes dont le résultat, portant sur le nombre des appels téléphoniques pendant une semaine, a servi de bases à des calculs faits par M. Henri Viau, comptable expert, et dont il ressort que les nouveaux tarifs demandés par la compagnie provoqueraient des augmentations variant, pour le plus grand nombre des abonnés, de 50 à 300 pour 100. Ces augmentations, qui constitueraient pour les abonnés un fardeau excessif, donneraient à la com-

pagnie des recettes énormément supérieures à ses besoins.

M. Michael Hirsch annonce à la Chambre qu'il vient d'être informé que le Board of Trade, qui favorisait au début le mode des tarifs basés sur le nombre des appels, vient de se raviser et de se rendre à l'avis de la Canadian Manufacturers Association, qui estime que, d'abord, la compagnie de téléphone Bell devrait démontrer quels sont ses besoins et qu'ensuite, s'il y a lieu qu'elle augmente ses tarifs, elle ne devrait être autorisée à le faire qu'au moyen d'un pourcentage général.

Si, conclut M. Hirsch, telles sont les vues de la Chambre de Commerce, nous pourrions annoncer à la commission administrative que les corps publics de Montréal sont prêts à exprimer une opinion collective.

M. le président, après avoir remercié MM. Stewart et Hirsch, rappelle que la Chambre a été opposée dès le début au mode des tarifs basés sur le nombre des appels, et promet qu'elle se prononcera le plus tôt possible.

Nous avons pour habitude, fait observer M. le président, de transmettre aux commissions d'étude les questions qui sont soumises à la Chambre et au Conseil; mais, dans le cas du téléphone, nous devons agir promptement.

Après discussion, la Chambre adopte unanimement la résolution suivante:

"La Chambre de commerce est d'avis que si la compagnie de téléphone Bell est en état de démontrer, à la satisfaction de la Commission des chemins de fer, qu'une augmentation de ses tarifs est indispensable au maintien d'un service efficace, elle devrait être autorisée à augmenter, pour une période déterminée, ses tarifs dans la mesure nécessaire, mais au moyen d'un pourcentage général, et non pas en vertu d'un nouveau mode de tarifs basés sur le nombre des appels, — auquel la Chambre de commerce s'oppose formellement.

La Commission de la charte. — Après les explications données par M. Ethier, la Chambre adopte un rapport de la commission des affaires municipales à propos des délégués de la Chambre de commerce au sein de la commission de la charte. Le texte en sera inséré dans le "Bulletin".

Le tarif des douanes. — M. le président rappelle que le comité spécial nommé pour étudier la question du tarif des douanes a tenu quelques réunions, mais qu'il n'a pas encore pu en arriver à une décision. Il promet qu'il sera convoqué de nouveau d'ici quelques jours et qu'il fera rapport mercredi prochain au Conseil, car la Commission des chemins de fer commencera l'étude de la question à Montréal le lundi 15 novembre.

Raccordement de Montréal au Transcontinental. — M. Cornellier rappelle qu'à la dernière séance il a donné un avis de motion à ce sujet, mais que des membres, qui avaient promis de l'appuyer, sont absents.

Il serait difficile de prendre une décision immédiate, fait observer M. le président. Mais c'est à la Chambre de décider si elle doit voter une résolution ou en référer à la commission des transports.

Nous n'avons pas encore, ajoute M. Cornellier, la jonction promise en 1908. Je n'ai pas d'objections à attendre la réunion générale de décembre, mais j'espère que d'ici là la commission des transports et la commission d'agriculture et de colonisation mettront à l'étude le mémoire que j'ai déposé au dossier.

Le printemps dernier, rappelle M. Catelli, des membres de la Chambre de commerce ont comparu devant la commission des chemins de fer nationaux et demandé que Montréal fût raccordé au Transcontinental par la voie la plus courte et la plus pratique au double point de vue de la construction et des possibilités de développement. Nous réunirons, néanmoins, la commission des transports, et nous verrons s'il y a lieu de faire une autre recommandation.

Proposition de nouveaux membres. — M. F. W. Stewart est présenté par M. A.-H. Hardy.

Et la séance est levée.

Commission des affaires municipales.

NOS DELEGUES A LA COMMISSION DE LA CHARTE

(Rapport adopté par la Chambre de commerce, le mercredi 3 novembre 1920.)

La commission des affaires municipales, qui, à la demande du Conseil, a pris connaissance de la lettre du sous-secrétaire de la commission de la charte en date du 21 octobre, a l'honneur de faire rapport à la Chambre de commerce que l'absence de ses deux délégués, n'étant que temporaire, ne constitue pas, à son avis, une incapacité d'agir et que, par conséquent, leur cas ne tombe pas sous le coup de l'article 3 de la Loi constituant la commission de la charte de la cité de Montréal, prévoyant le remplacement d'un membre qui meurt ou refuse, néglige ou devient incapable d'agir, ou transmet sa démission---

Le président de la commission,

JOSEPH ETHIER.

COMMENT LES BANQUES PROSPERENT

Une des principales raisons du succès de nos banques à charte canadiennes réside dans la prévoyance dont ont fait preuve les gérants à l'époque où la plupart de nos grandes institutions ont été créées.

Ils ont compris que rien de permanent ne pouvait être établi si l'on ne mettait pas de côté d'amples réserves pour faire face aux mauvaises années.

WILFRID DAOUST

Comptable

76, rue Saint-Gabriel

Tél. Main 8490

Collectons partout à des taux
raisonnables

P. A. GAGNON

Comptable licencié
Chartered Accountant

Chambres 315, 316 et 317,
EDIFICE MONTREAL TRUST

No 11 PLACE D'ARMES
MONTREAL

Tél. Main 4912

Eugène Prévost L.L.C. Rodolphe Bédard L.L.C.

PREVOST & BEDARD

(Licenciés Institut Comptables)
LIQUIDATEURS DE FAILLITES

SYNDIC AUTORISE

Edifice Royal Trust, 107 St-Jacques
Chambre 506. Tél. Main 1050

TELEPHONE BELL, MAIN 3285

ERNEST ST-AMOUR

CURATEUR ET SYNDIC AUTORISE

COMMISSAIRE POUR LA PROVINCE DE
QUEBEC

11, Place d'Armes
EDIFICE MONTREAL TRUST
CHAMBRES 713 et 714

MONTREAL

H. Beauregard

Comptable

70, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

Tél. Main 735

Tél. MAIN 7362

J. N. E. GELINAS

COMPTABLE

Spécialités: Vérification des livres des
municipalités, commissions scolaires, so-
ciétés mutuelles et compagnies d'assu-
rance.

92, RUE NOTRE-DAME EST,
MONTREAL

J. P. O'SHEA & CIE

IMPORTATEURS

de verre de tous genres

MANUFACTURIERS

de Vitraux d'Eglise et de fantaisie.

Négociants en vitres de tous genres
(Plate Glass)

Vitres pour tout usage

15, ruelle Perrault, MONTREAL

TELEPHONES: EST 1878-3241



108 et 110, rue Ste-Catherine E
MONTREAL

Spécialité: Tributs Floraux en Cirs.

ACHETEZ

vos accessoires
électriques
et d'automobiles

CHEZ

L. C. BARBEAU & Cie
320 RUE ST-JACQUES

MAIN 8496-6028 . . . MONTREAL



P.-V. Rougier

A. Décarv

Rougier Frères

Cie Incorporée

IMPORTATION DE

PRODUITS FRANÇAIS

32, Boul. de la Bastille, Paris.

Siège Social:

63, rue Notre-Dame Est, Montréal

HOTEL "PLAZA"

NOUVEAU ET MODERNE

PLANS EUROPEEN ET AMERICAIN

\$3.00 et plus.

52-54, Place Jacques-Cartier

TEL. MAIN 1440

MONTREAL.

VOLAILLES DE TOUTE SORTE,
OEUFS FRAIS, PLUMES.

Achetés en tout temps par

P. Poulin & Cie

MARCHE BONSECOURS

Montréal.

PAIEMENTS RAPIDES. PAS DE COM-
MISSION. DEMANDEZ LES PRIX
PAR LETTRE.

Tél. Est 1853

La Cie J. & C. Brunet

LIMITEE

Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage



223 boul.
St-Laurent

MONTREAL

**CONFITURES,
SIROP DE TABLE,
MARINADES,
CATSUP**

RAYMOND

CES PRODUITS SONT TOUJOURS PRE-
PARES AVEC SOIN ET ILS SONT DE
QUALITE SUPERIEURE.

EXIGEZ-LES

**VIN TONIQUE
SANATOR**



Le vin tonique Sanator. Ce grand remède n'a pas son égal dans l'univers pour rendre au sang sa force et sa pureté et rétablir les fonctions des organes internes et donner des résultats merveilleux à la suite de maladies graves.

UN ESSAI VOUS CONVAINCRA.

Seul dépositaire au Canada

Nap. Morrissette,

Importateur

16-18 Place Jacques-Cartier - - MONTREAL

SERVICE LONGUE DISTANCE

**MONTREAL, ST-JEAN, N.B.
et HALIFAX**

Des améliorations récentes à notre réseau et aux lignes qui y sont reliées, assurent un service "Longue Distance" satisfaisant entre Montréal, St-Jean, N.-B., Halifax, N.-E., et les villes adjacentes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

Pour Taux, appelez "Longue Distance".



**The Bell
Telephone Co.
of Canada.**

**Etes-vous suffisamment
assuré contre l'incendie ?**

C'est avant l'incendie que vous devez examiner votre police d'assurance, afin de voir si elle vous offre toute la protection à laquelle vous avez droit et pour laquelle vous payez.

Nous sommes prêts à vous aider, persuadés que quelques bons conseils, dictés par l'expérience, qui n'entraîneront pour vous ni dépense, ni obligations quelconques, pourraient vous être utiles. Faites donc appel aux experts de la

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

MONTREAL



Téléphone: Main 3580

**THEODORE MEUNIER,
Directeur.**

Cela signifie qu'à l'époque où l'argent rapportait de gros intérêts et où les hypothèques rapportaient dix pour cent ou plus, les actionnaires se montrèrent satisfaits de recevoir de 5 à 8 pour cent, et les réserves prévues furent établies au moyen des profits non rapportés.

La banque Molsons dont la 65^{ème} assemblée annuelle des actionnaires vient d'avoir lieu et qui a eu une année particulièrement brillante est un exemple à citer. De 1856 à 1888 les dividendes atteignirent de 5 à 6 pour cent; jusqu'en 1900 ils furent neuf fois seulement supérieurs à 8 pour cent, lorsqu'un bonus de 1 pour cent a été payé.

Le fonds de réserve est alors passé à \$2,500,000.00 et le capital à \$2,466,040.00. Depuis lors la réserve a atteint le chiffre de \$5,000,000.00 alors que le capital n'est que de \$4,000,000.00. Aujourd'hui les actionnaires reçoivent la récompense méritée par leurs sacrifices et retirent du 12 pour cent, d'une équivalence toutefois de moins de 6 pour cent sur leur capital et leurs profits réengagés.

Le capital bancaire actuellement disponible pour affaires dans les banques canadiennes — et dont le besoin se fait tant sentir — a été formé pour près de 50 pour cent par les profits non répartis des actionnaires, sans lesquels nos banques eussent été incapables de maintenir leurs taux d'escompte à un niveau aussi bas (ces taux sont plus bas que ceux pratiqués en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis).

Le public canadien bénéficie aujourd'hui de la sage prévoyance montrée par les fondateurs du système bancaire canadien dans lequel la Banque Molsons a pris une place si honorable.

COMMENT LES RESERVES DES BANQUES AIDENT A MAINTENIR EN BAISSÉ LE TAUX DE L'ESCOMPTE

Il est curieux de constater, lorsque les bénéfices réalisés par les banques sont discutés, que le capital de la banque constitue la base ordinaire des appréciations, aucune concession n'étant accordée, en ce qui concerne les bénéfices destinés au fonds de réserve, lequel a été formé par les profits laissés volontairement à la banque par les actionnaires, et que ces derniers, cependant, seraient en droit de retirer.

En examinant le récent rapport de la banque Molsons, pour l'année finissant le 30 septembre 1920, on constate que les bénéfices bruts sur le capital-actions sont de 20.5 pour cent, et qu'ils se réduisent après déduction des sommes affectés aux taxes, au fonds de pension et autres charges, à un bénéfice net de 18.07 pour cent.

Mais ce dernier bénéfice ne figure qu'au capital actions seulement, aucun compte n'étant tenu des gains opérés sur le fonds de réserve de \$5,000,000 de la banque, lequel a cependant contribué à faire apparaître le capital-actions aussi important.

Lorsque le capital-actions de la banque est

ajouté au fonds de réserve et que les recettes y figurent, nous constatons que la banque au lieu de faire ressortir un bénéfice net de 18.07 pour cent, n'accuse en réalité qu'un bénéfice de 8 pour cent environ.

Au même instant, l'examen de l'actif et du passif de la banque montre que celle-ci est dans une excellente situation financière, due à une sage direction pour laquelle les administrateurs et les fonctionnaires de la banque Molsons doivent être félicités.

L'offre et la demande

(La Chambre de commerce décline toute responsabilité sous cette rubrique.)

—Midvale Products Corporation, 150 Nassau Street, New-Yorw, demande représentations canadiennes: produits chimiques, teintures et articles similaires.

—W. O. Smith & Co., Munsey Building, Baltimore, Md., offrent leurs services pour les exportateurs expédiant des Etats-Unis ou transitant dans la République voisine.

—Frank A. Brady, 201 Rawson Road, Brookline, Mass., offre ses services comme agent pour la Nouvelle-Angleterre.

—A. Silva & Co., Caracas (Venezuela) demandent des représentations canadiennes.

—Alb. Borsay, 13, rue de la Dorse, Marseille, offre ses services pour livraison de marchandises pour toutes destinations en France.

—La Manufacture Déhais frères, Oise-sur-Seine, offre couvre-pieds et édredons.

—Thorpe & Barr-Brown, P. O. Box 1277, Wellington (Nouvelle-Zélande), demandent agences canadiennes: tissus et nouveautés.

—M. G. Menkens & Co., 427 Sussex Street, Haymarket, Sydney, N. S. W., demandent des oeufs (centaines de mille douzaines). Voir lettre au secrétariat.

—Canuto Bulnes, Apartado 100, Merida, Yuc., Mexico, demande agences canadiennes.

—Hyderally Mulla Ebrahim, Zackeria Mosque, Bombay (Indes) demande agences canadiennes: papier, quincaillerie, etc.

—G. Ghowsé Miah & Co., Porto Novo, S. India, offrent grand nombre produits indous (voir détail au secrétariat de la Chambre de commerce).

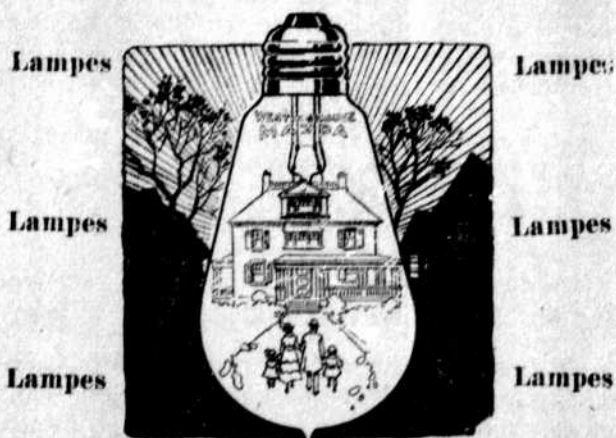
—Namura Thermos Bottle Factory, P. O. Box 66, Osaka Central P. O., (Japon) offre bouteilles Thermos et ustensiles de ménage en métal et en verre.

—The Globe International Trading Co. Ltd., Sofia (Bulgarie), demande: cuirs, chevreau, boutons, prélat, par-dessus caoutchouc (*overshoes*).

—Vincenzo Mangano & Figlio, Siracusa (Si-

Electrics Limited

DISTRIBUTEURS



MOTEURS

NEUFS ET USAGES

Réparation de toute Machinerie Electrique

Electrics Limited

22 St-Jean MAIN 1208 Montréal

LA MAISON DE CONFIANCE

LEGER, LAVOIE LIMITEE

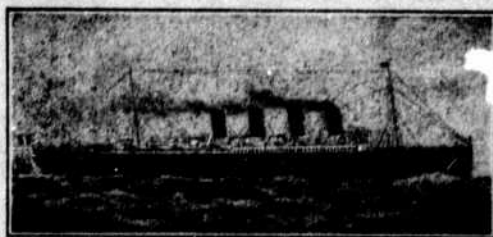
2609, RUE NOTRE-DAME EST

Tél. Lasalle 3540

VENDEURS DE L'AUTO FORD

SERVICE JOUR ET NUIT

Nous vendons les véritables pièces de
rechange FORD



COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

(FRENCH LINE)

SERVICE HERDOMADAIRE

NEW YORK—LE HAVRE—PARIS

par les paquebots à 4 et 2 hélices

FRANCE, LAFAYETTE, LA LORRAINE, LA SAVOIE,
ROCHAMBEAU, LA TOURNAI.

SERVICE BI-MENSUEL

NEW YORK—BORDEAUX—PARIS

par les paquebots à classe unique
CHICAGO NIAGARA

SERVICE SUPERIEUR—EXCELLENTE CUISINE

Pour plus amples informations, dates des départs, tarifs,
choix des installations, s'adresser à

GENIN TRUDEAU & CIE, Limitée

Agents Généraux.

22, RUE NOTRE-DAME, OUEST

Téléphone Main 2078.

Montréal.

Canadian Government Merchants Marine, Limited.

DE MONTREAL, P.Q.

Pour Liverpool, G.B.

S.S. Canadian Trapper Août 17

Pour London, G.B.

S.S. Canadian Trooper Août 4

Pour Glasgow, G.B.

S.S. Canadian Navigator Août 14

Pour Cardiff et Swansen

S.S. Canadian Voyageur Août 20

Pour Rio Janeiro, Brazil, Montevideo et
Buenos Aires

S.S. Canadian Seigneur Sept. 10

Pour Barbados, Trinidad et Demerara

S.S. Canadian Otter Août 3

Pour St. John's, Nfd.

S.S. Canadian Miner Août 6

Pour Kingston, Jamaica

S.S. Canadian Sower Août 5

Pour Indes, Java, Singapore et Ceylon

S.S. Canadian Pioneer Août 25

DE VANCOUVER, B.C.

Pour Australie et Nouvelle-Zélande

S.S. Canadian Inventor Juillet 25

S'adresser à W. A. Cunningham,

Agent de fret.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

230, rue St-Jacques, Montréal.

Phone: Main 8700

cily) offrent un grand nombre de produits siciliens dont on trouvera la liste au secrétariat de la Chambre de commerce.

—Covasjee Dinshaw, Steamer Point, Aden (Inde) offre ses services pour représenter compagnie de navigation. Possède quais et flotte.

—Eugène Gaudry, consulat général de France, immeuble Duluth, à Montréal, offre ses services aux fabricants et producteurs canadiens désireux de faire des affaires en France, en Belgique et en Espagne.

—C. K. Lomlin, 312 Russell Hill Rd., Toronto, désirerait représenter dans l'Ontario une maison de nouveautés en gros.

—J. B. Thiroux, P. O. Box 35, Venice per Los Angeles, Calif., demande des agences de maisons canadiennes: automobiles et accessoires, engrais, céréales, papier, poteaux de téléphone, pâte de bois, sirop d'érable, etc.

—Arthur G. Delamater, 62 West 89th Street, New York, s'offre à placer, aux Etats-Unis et à l'exportation, pour \$2,500,000 de traverses de chemin de fer, de bois à pâte et autres produits du bois.

—John W. Doherty, 3044 Albany-Crescent, New York City, offre ses services comme acheteur: fer et acier, outillage, automobiles.

—J. Carreira Junior, P. O. Box 2184, Rio de Janeiro, Brésil, demande représentations canadiennes: tous articles. (Circulaire au secrétariat de la Chambre de commerce.)

—A. Miquel et Cie, boulevard de Strasbourg, Paris, demandent haricots blancs.

—César Mahr, 89 rue Jonet 89, Charleroi Nord, Belgique, demande à être mis en rapports avec industriels qu'intéresseraient ses inventions: Moyen de faire accrocher les wagons mécaniquement — Nouvel appareil pour le transport des gros arbres en forêt — Petite automobile mécanique sans essence ni pétrole — Nouvelle cisaille à couper le fer.

—F. Prévost et Cie., Epernay, Champagne, offrent vins de Champagne et vins mousseux.

—Antoine Jouve, 3 rue de l'Ancienne Préfecture, Lyon (France) demande représentations canadiennes.

—Marcel Van Essche, 12 rue Saint-Jean, Paris, 17e, demande représentations canadiennes.

—Renault, Billancourt, Seine, offre tracteurs agricoles. (Voir notice au secrétariat de la Chambre de commerce.)

—Jules Borgeaud et Fils, Alger (Oran et Bône) — crins végétaux pour matelasserie, tapisserie, etc., — désirent entrer en rapports avec agent susceptible de s'occuper du placement de leurs articles.

—Paul Gut, Urdorf, Ct. Zurich (Suisse) offre colliers perles (imitation).

—A. Steinbrunner et Beck, 48 rue Rieter, Zu-

Nos services au commerce

COLLECTIONS

PAIEMENTS

PLACEMENTS

CREDITS COMMERCIAUX

VIREMENTS DE FONDS

MANDATS DE VOYAGES

PAYABLES AU PAIR PARTOUT

sont effectués au Canada, aux Etats-Unis, en Europe aux taux les plus bas.

310 Bureaux, Succursales et Agences au Canada.

Marchands, Manufacturiers, et Commerçants, nous sollicitons votre patronage et vos dépôts. Nous mettons à votre disposition les services obligants de

La plus vieille Banque Canadienne-Française

LA BANQUE NATIONALE

Fondée en 1860

Bureau-Central, Québec,

310 Succursales et Agences au Canada

ACTIF: plus de \$68,000,000.00

Correspondants dans le monde entier

rich, offrent leurs services: représentations de maisons canadiennes en Suisse, achats d'articles suisses pour le Canada.

—Emile Benoit, 84 rue d'Irlande, Bruxelles, Canadien attaché au service des finances de la Foire commerciale, représenterait maison canadienne.

—Tzazopoulos et Adamantiades, Le Pirée, Grèce, offrent leurs services comme acheteurs et comme agents: farine, conserves, morue salée, cuir, textiles.

—Hawke and Barnett, 39 Britannia Arcade, East London, Afrique du Sud, demandent agences.

—J. B. Décarroux et Cie, 21 rue du Commerce, Port-Saïd (Egypte), ont ouvert à Port-Saïd un office commercial qui prendrait des représentations commerciales pour l'Egypte, la Syrie, la Sicile, la Palestine, l'Egypte et le Soudan.

—So. Nanjo et Co., 6 Kitanakacho, Hyogo, Kobe (Japon) demandent des représentants au Canada. (Voir liste d'articles au secrétariat de la Chambre de commerce.)

—O. C. Walter Cordes, 29 Dovenfleth, Hambourg, 8, Allemagne, offre des marchandises allemandes et demande des articles canadiens dont on trouvera la liste à la Chambre de commerce.

—Karle Lange et Co., 71 Königstr., Elberfeld, Allemagne, offre des bouteilles thermos.

La Banque Molsons

65ième Assemblée Annuelle

Rapport général des affaires de la Banque Molsons, au 30 septembre, 1920, tel qu'exposé à la soixante-cinquième assemblée annuelle des actionnaires.

PASSIF		ACTIF	
Capital payé.....	\$ 4,000,000.00	Monnaie courante.....	\$ 595,689.03
Fonds de Réserve.....	5,000,000.00	Billets du Dominion.....	6,196,051.75
Compte des Profits et Pertes.....	518,092.66		\$ 6,791,740.78
	\$ 9,518,092.66	Dépôts dans les réserves centrales de l'or.....	2,000,000.00
160ème dividende trimestriel à 12% par année.....	\$ 120,000.00	Dépôt au gouvernement canadien pour assurer la circulation des billets.....	235,000.00
Dividendes non payés.....	3,956.50	Billets d'autres banques.....	455,907.85
Billets de banque en circulation.....	5,909,563.00	Chèques sur d'autres banques.....	5,392,098.92
Balance due au Gouvernement du Dominion.....	7,272,141.26	Balances dues par d'autres banques en Canada.....	31,402.30
Dépôts ne portant pas intérêt.....	11,707,237.71	Balances dues par des banques et des correspondants de banques ailleurs qu'en Canada.....	2,024,276.79
Dépôts portant intérêt, y compris l'intérêt accru à la date du rapport.....	55,037,581.79	Valeurs du Dominion et des gouvernements provinciaux n'excédant pas la valeur du marché.....	5,277,709.51
Balances dues à d'autres banques en Canada.....	557,855.39	Valeurs municipales canadiennes et valeurs publiques anglaises, étrangères et coloniales, autres que les canadiennes.....	7,060,992.91
Balances dues aux banques et correspondants de banques dans le Royaume-Uni et les pays étrangers.....	2,079,559.33	Obligations de chemins de fer et autres, débetures et stocks n'excédant pas la valeur du marché.....	699,612.07
Acceptations d'après les lettres de crédit.....	269,666.62	Prêts à demande et à court délai n'excédant pas trente jours, en Canada, sur obligations, débetures et stocks.....	7,839,278.64
Obligations non incluses ci-haut.....	735,259.78		\$37,808,019.77
	\$3,692,861.38	Autres prêts et comptes courants en Canada (moins le rabais de l'intérêt).....	51,636,475.88
	\$93,210,954.04	Obligations de clients d'après les lettres de crédit par contrat.....	269,666.62
		Immeubles autres que les locaux de la banque.....	97,837.58
		Dettes arriérées, estimation des pertes auxquelles on a pourvu.....	22,249.41
		Locaux de la banque au coût d'érection, moins les dépréciations.....	2,850,000.00
		Hypothèques sur les immeubles vendus par la banque.....	24,338.67
		Autre actif non compris dans ce rapport.....	502,376.11
			\$55,402,934.27
			\$93,210,954.04

COMPTE DES PROFITS ET PERTES

Balance au crédit du compte des profits et pertes au 30 septembre, 1919.....	\$ 275,436.66
Profits nets pour l'année, déduction faite des dépenses d'administration, réserve pour l'intérêt accru sur les dépôts, échanges, et après avoir pourvu aux dettes mauvaises et douteuses.....	822,718.23
	\$ 1,098,153.89

Ceci a été approprié comme suit:

157ème dividende au taux de 12 p.c.....	\$ 120,000.00
158ème dividende au taux de 12 p.c.....	120,000.00
159ème dividende au taux de 12 p.c.....	120,000.00
160ème dividende au taux de 12 p.c.....	120,000.00
Contribution au fonds de pension des officiers.....	25,061.23
Fonds de Secours.....	5,000.00
Pour taxes du Gouvernement Fédéral.....	70,000.00
	\$ 580,061.23
Laissant au crédit du compte des profits et pertes au 30 septembre, 1920.....	518,092.66
	\$ 1,098,153.89

WM. MOLSON MACPHERSON, Président.

EDWARD C. PRATT, Gérant Général.

RAPPORT DES AUDITEURS.

Nous avons analysé et vérifié l'état de la caisse, des placements et des valeurs de la Banque Molsons au bureau principal à Montréal, le 30 septembre dernier, et aussi à une autre date tel que requis par l'Acte des Banques, et nous avons, à différentes époques, au cours de l'année, chéqué et vérifié la caisse et les valeurs détenues dans d'autres succursales importantes de la Banque.

Nous avons comparé les rapports certifiés de toutes les succursales avec les entrées dans les livres du bureau principal de la banque, le 30 septembre, 1920, et nous avons trouvé qu'ils concordent entre eux; et toutes les transactions qui ont été soumises à notre examen ont été faites, à notre avis, dans les limites des pouvoirs de la Banque.

Nous avons obtenu tous les renseignements et toutes les explications que nous avons demandés et nous certifions que, dans notre opinion, le rapport ci-dessus est rédigé de façon à fournir un état véridique et correct des opérations de la Banque au terme de son année financière, le 30 septembre, 1920, au meilleur de notre information et des explications qui nous ont été données et telles que montrées dans les livres de la Banque.

GEORGE CREAK, LEMUEL CUSHING, CHAS. A. HODGSON, Auditeurs, Vérificateurs licenciés.
Montréal, le 19 octobre, 1920.

DISCOURS DU PRÉSIDENT.

Le président, M. William Molson Macpherson, après avoir attiré l'attention des actionnaires sur le fait que les bénéfices avaient légèrement dépassé ceux réalisés en 1919, fit ressortir que ce résultat, malgré l'augmentation des dépenses, fut obtenu avec une faible augmentation—si toutefois il y en a une—du taux de l'escompte, lequel est plus bas au Canada qu'en Grande-Bretagne ou aux États-Unis.

Le président fit également ressortir que le change sur New-York continue à être nettement contraire au Canada et que le change sur Londres est particulièrement défavorable à la Grande-Bretagne. Cette situation se maintiendra aussi longtemps que la balance des importations et des exportations ne sera pas redevenue normale.

Le bureau de direction a été réélu en entier. Voici sa composition: Wm. M. Birks, W. A. Black, S. H. Ewing, Wm. Molson Macpherson, F. W. Molson, J. M. McIntyre, John W. Ross.

Au cours d'une réunion subséquente des directeurs, M. William Molson Macpherson a été réélu président et M. S. H. Ewing, vice-président pour l'année suivante.

ETABLIE EN 1887

JOSEPH COTE Limitée

QUEBEC

Importateurs et négociants en gros
**TABAC, CIGARS ET ARTICLES DE
 FUMEURS**

EPICERIES

**BISCUITS, CONFISERIES,
 CHOCOLAT, etc.**



Les cigares "Côté Clear Havana" son garantis
 sans rival à prix égaux.

Bureau et magasin de gros:

188, rue Saint-Paul, Québec

6 SUCCURSALES A QUEBEC

Ecole Polytechnique

DE MONTREAL

**Ingénieur Civil, Ingénieur Chimiste,
 Architecte**

Durée des Cours: **QUATRE ANNEES**

-Ingénieur spécialiste: Mines et Electricité
 Une année complémentaire

Ecole de Préparation

Prépare aux examens d'admission à L'E-
 cole Polytechnique.

Les examens d'admission ont lieu en juin
 et en septembre.

Les finissants des cours classiques y sont
 admis sans examen.

**Cours d'été du 1er JUILLET au
 1er SEPTEMBRE**

En vue des examens d'admission de septembre.

Pour renseignements s'adresser au Directeur,
228, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

**Ecole des Hautes Etudes
 Commerciales de Montreal**

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de
 l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique.

Musée Commercial et Industriel.

Déivre les diplômes de "LICENCIE EN SCIENCES COMMER-
 CIALES", de "LICENCIE EN SCIENCES COMPTABLES" et
 de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Le diplôme de "LICENCIE EN SCIENCES COMPTABLES"
 donne droit à l'admission dans "L'Institut des comptables et
 auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des
 comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux
 élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir: Comptabilité théorique et pratique,
 Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et
 française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Economie Politi-
 que, Droit Civil, Droit commercial. Langues étrangères (Espa-
 gnol, Italien, Allemand) etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc.,
 s'adresser au Directeur des Etudes...

399, Avenue Viger,

MONTREAL

**Bureau de Placement Provincial**

SERVICE GRATUIT SANS DELAI

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la créa-
 tion du Bureau de Placement, par le Gouvernement
 Provincial, des emplois permanents des plus avanta-
 geux, et cela

GRATUITEMENT

Nous attirons aussi l'attention des patrons qui pour-
 ront, en communiquant leurs demandes à ce Bureau,
 obtenir des employés compétents et sans délai puisque
 un grand nombre de personnes sans emploi s'y présen-
 tent chaque jour; à ce bureau vous pouvez faire un
 choix avantageux.

SERVICE

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons
 et employés sur les avantages de se servir de ce Bu-
 reau de Placement Provincial dont l'action s'étend à
 toutes les branches du travail et de l'industrie.

AVANTAGE

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, si
 vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez
 l'usage d'un bureau privé.

**FRANCIS PAYETTE, Surintendant,
 No 9 rue St-Jacques MONTREAL**

**HEURES DE BUREAU: 9 hrs A. M. à 5 hrs P. M.
 Correspondance Sollicitée.**



Propriétaires et Distributeurs

DE LA MARQUE

"VICTORIA"

Conserves de Légumes, de Fruits, de Poissons, Epices, Thés, Cafés, Sauces à la Tomate, Vinaigre, Poudre à Pâte, Graisse à frire, Allumettes, Beurre de Pistaches, et autres produits excellents.

Laporte. Martin Limitee

Distributeurs en Gros de Produits Alimentaires

584 rue St-Paul Ouest

MONTREAL

Beurre,
Crème douce,
Crème à la
glace.

MONTREAL DAIRY Co. Ltd.

CULTIVATEURS

Nous achetons
la crème provenant de vos séparateurs à main.

**290 Avenue Papineau
MONTREAL**



HOTEL McALPIN

NEW-YORK

SUPREMATIE MERITEE.

Le Mc ALPIN maintient toujours la première place dans le monde des grands hôtels de l'univers en donnant le plus grand confort, le luxe et la variété du nouveau. Les taux sont toujours modérés.

HOTEL McALPIN

NEW-YORK — ETATS-UNIS

L. N. BOOMER, Directeur-Gérant.

Le Placement National

LIMITÉE

Edifice "La Sauvegarde," Montréal

S'occupe d'achat et de vente de débetures et obligations scolaires, municipales et des gouvernements. Administration de successions, de propriétés, sociétés et corporations. Liquidations, placements d'assurance de tout genre.

Consultez-nous, c'est votre intérêt.

90 NOTRE-DAME EST

En face du Palais de Justice

BANQUE DE MONTREAL

Etablie il y a 100 ans (1817-1917)

Capital versé: \$22,000,000

Surplus: \$22,000,000

Profits indivis: \$1,090,440

Total de l'actif \$571,150,138.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: Sir Vincent MEREDITH, Bart.

Vice-président: Sir Charles Gordon, G.B.E.

Lord Shaughnessy, K.C.V.O.,

M. D. Forbes, Angus,

M. Harold Kennedy,

Colonel Henry Cockshutt,

Sir Frederick Williams-Taylor, gérant-général.

M. C. R. Hosmer,

M. Wm. McMaster,

M. H. W. Beauchercq,

M. J. H. Ashdown.

M. E. B. Angus,

M. H. R. Drummond,

Lt. Col. Herbert Molson, C.M.G., M.C.

M. G. B. Fraser,

M. E. W. Beatty, C.R.

Siège social: MONTREAL.

Succursales et agences: Dans tout le Canada et Terre-Neuve, à Londres, Angleterre et Ville de Mexico, à Paris, France; Banque de Montréal. Aux Etats-Unis: New-York, Chicago, Spokane, San Francisco, British Coloniale (la Banque de Montréal y a un intérêt). American Bank. (Propriété et opérée par la Banque de Montréal.) West Indies, British Guiana et West Africa. La Banque

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDEE EN 1874.

CAPITAL AUTORISE	\$10,000,000
CAPITAL VERSE ET RESERVE	7,800,000
TOTAL DE L'ACTIF	72,000,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION

J.-A. Vaillancourt, Président; l'hon. F.-L. Béique, vice-président; A. Turcotte; E.-H. Lemay; l'hon. J. M. Wilson. A.-A. Larocque; A.-W. Bonner.

BEAUDRY LEMAN, Gérant-général.

305 Succursales et sous-agences en Canada — 42 Succursales dans la Cité et le District de Montréal.

Nous allouons l'intérêt au plus haut taux courant sur tout dépôt de \$1.00 ou plus fait à notre Département d'Épargne.

BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA

FONDEE EN L'AN 1864

Capital versé \$8,400,000.
Réserve et profits indivis . 8,660,774

Siège social: 205, RUE ST-JACQUES

Sir H. Montagu Allan, C.V.O., M. A. J. Dawes, Vice-président
Président.
M. Thomas Long, M. Farquhar Robertson.
Sir F. Orr-Lewis, Bart. M. George L. Cairns,
Hon. C. C. Ballantyne, M. F. Howard Wilson,
M. T. Ahearn, M. Alfred Evans,
Lt. Col. Jas. R. Moodie, Hon. Lorne C. Webster,
M. E. W. Kneeland,

M. Gordon M. McGregor,
D.-C. Macarow, Gérant-général.

T.-E. Merrett, Surintendant des succursales et insp. en chef.
Contrôleur général, W. A. Meldrum.

Succursales dans la ville: 1255, rue Sainte-Catherine Est; 329, Sainte-Catherine Ouest; 1319, Boulevard Saint-Laurent; 1866 Boulevard St-Laurent; 672 rue Centre, et Coin St-Denis et St-Zotique, Verdun, Notre-Dame de Grâce, Maisonneuve.

Total des dépôts - - - \$167,000,000
Total de l'actif - - - \$205,000,000

Transige des affaires de banque en général, émet des crédits commerciaux négociables en Chine, au Japon et ailleurs, des lettres de crédit pour voyageurs valables dans toutes les parties du monde, des mandats payables sans frais dans toutes les banques du Canada.

Grâce à nos 399 succursales réparties entre l'Atlantique et le Pacifique, nos facilités pour la transaction des affaires sont inégalables.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

On reçoit des dépôts de \$1.00 en montant; on paye le taux d'intérêt le plus élevé.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Capital autorisé: \$5,000,000. Capital versé et réserve, \$1,300,000.00

SIÈGE SOCIAL: 7 ET 9 PLACE D'ARMES

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Total de l'actif au-delà de \$10,000,000

Président: L'honorable Sir Hormisdas Laporte, C.P., ex-maire de Montréal, de la maison Laporte, Martin Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

M. G.-M. Bosworth, président "Canadian Pacific Ocean Services Limited".

M. L.-J.-O. Beauchemin de la Librairie Beauchemin Limitée.

M. Martial Chevalier, directeur-général "Crédit Foncier Franco-Canadien".

Vice-Président: M. W.-E. Carley,
L'honorable Némèse Garneau, C. L. — Québec — président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

BUREAU DES COMMISSAIRES Président: L'honorable Sir Alexandre Lacoste, C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi
Vice-Président: L'honorable N. Perodeau, N.P., Ministre sans portefeuille du Gouvernement Provincial, administrateur "Montreal Light Heat & Power Co., Ltd." M. S.-J.-B. Rolland, président de la Cie de Papier Rolland.

BUREAU CHEF. M. Tanerède Bienvenu directeur-général. M. J.-A. Turcot, secrétaire. M. M. Larose, inspecteur en chef. M. C.-A. Roy, chef "Bureau de Crédit".

AUDITEURS REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES M. Alex. Desmarteau, Montréal. M. J.-A. Larue, Québec.

106 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau Brunswick et de l'île du Prince-Edouard. 151 sous-agences. Emission de lettre de crédit circulaires payables dans toutes les parties du monde. Ouverture de crédits commerciaux.

Cette Banque est la seule au Canada dont les fonds, déposés à son département d'Épargne, soient contrôlés par un Comité de censeurs qui examine mensuellement les placements ainsi faits.

Le meilleur Tabac Canadien Naturel



sur le marché Il possède de l'arome caractéristique du pur Quesnel et la saveur douce des autres variétés de tabac canadiens de choix.

Le gros paquet a 10 cts.

Contient deux fois la quantité de paquet à 5 cts. et vous donnera plus de satisfaction, car son plus gros volume nous permet de presser le tabac plus complètement, lui conservant toute sa fraîcheur et tout son arôme délicat.

The Rock City Tobacco Co., Limited, Quebec, Que.

Plantez des Bulbes

C'est à l'automne qu'il faut mettre en terre les tulipes, jacinthes, narcisses, crocus, etc., ces charmantes fleurs qui vous égayeront au printemps.

Nos bulbes

pour

planter

dehors

ou dans

la maison

sont arrivées.



Demandez

notre liste

de prix

pour bulbes.

GRATIS

Instructions de culture avec la commande.

Articles et nourritures pour volailles toujours en magasin.

HECTOR L. DERY Tél. Main 3036
17 à 23 Notre-Dame Est, Montréal

48 ANS D'EXISTENCE



IMPORTATIONS—GROS ET DETAIL
Tapis — Linoleums — Rideaux

Maison Filiatrault

TOILES ET COTONS

429, bvd Saint-Laurent

Tél. Est 635

MONTREAL

"La Strathcona"

Compagnie d'Assurance-Incendie
(Edifice Versailles)

90, rue St-Jacques,

MONTREAL

Cette compagnie essentiellement canadienne-française a été organisée en 1908, avec une charte provinciale, et opère dans la province de Québec seulement.

Capital autorisé	\$500,000
Capital souscrit	300,000
Capital payé	120,000

DEPOT COMPLET AU GOUVERNEMENT

Cette compagnie n'est pas contrôlée par la "Canadian Fire Underwriters Association" quant à ses taux.

A.-A. MONDOU, N. P.,

J. MARCHAND,

Président et Gérant général.

Sec.-Trés.

Tél. Bell Main 2181-2182